

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX RELATIONS INTERNATIONALES****LE CONSEILLER INTERNATIONAL DU MAIRE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL**

SV/PTH/MP

Paris, le **05 DEC. 2006**

Maître,

Le Maire de Paris a bien reçu votre correspondance au sujet de la situation de votre client, Mumia ABU-JAMAL et il vous en remercie.

Comme vous le mentionnez dans votre courrier, certains élus de la Ville de Philadelphie ont récemment souhaité faire part de leur désapprobation à l'égard de la décision du Conseil de Paris d'avoir fait, en décembre 2001, Mumia ABU-JAMAL « citoyen d'honneur de la Ville de Paris ».

Bien que la dénonciation faite par ces élus se concentre sur les Villes de Paris et de Saint-Denis, personne n'ignore que de nombreuses autres Villes en France, aux Etats-Unis et dans le monde, ont manifesté, de diverses façons, leur soutien à Mumia ABU-JAMAL.

Nous constatons que la venue de cette Délégation en France, annoncée pour fin novembre, n'a tout simplement pas eu lieu.

Il est évident que la Ville de Paris reste mobilisée dans ce combat, et souhaite affirmer avec force son engagement afin que la peine capitale puisse un jour disparaître de la planète.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ces informations à votre client, et l'assurer du soutien de la Ville de Paris dont il est citoyen d'honneur.

Je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Stéphane VISCONTI

Monsieur Robert R. BRYAN
2088 Union Street, Suite 4
San Francisco, California
94123-4117
U.S.A.